

OU RETIRER ET DEPOSER LE DOSSIER ?

SECTEUR LEPARRE

GUICHET FAMILLE
10 Place du Marechal FOCH
33340 LEPARRE

05.56.41.66.60
guichet.famille@medoc-cpi.fr

Du lundi au jeudi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

SECTEUR PAUILLAC

GUICHET UNIQUE
Arche du Pradina
28 route des Gabarreys
33250 PAUILLAC

05.57.75.22.28
info.famille@medoc-cpi.fr

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Dossier Enfance/Jeunesse Accueil de loisirs - Accueil périscolaire 2025/2026

Dossier obligatoire et téléchargeable sur le site internet
de la Communauté des Communes :
medoc-cpi.fr



En 2025 - 2026, j'actualise le dossier de mon enfant avec les documents suivants :

- ☐ L'attestation de quotient familial CAF/MSA datant de moins de 3 mois ou avis d'imposition pour les non allocataires

(En l'absence de ces informations, le tarif maximum sera automatiquement appliqué jusqu'à la production des pièces demandées, et ce, sans effet rétroactif)

- ☐ Uniquement le rappel des vaccins effectués à 6 ans et 11 ans
- ☐ Attestation d'assurance, responsabilité civile
- ☐ Attestation d'employeur des deux parents si non fournie à ce jour
- ☐ Autorisation de droit à l'image
- ☐ Livret de famille
- ☐ Document RGPD

Veuillez nous signaler tous changements :



- **Ecole, classe, rentrée 2025**
- Adresse, téléphone, mail
- Personnes autorisées à récupérer votre enfant
- RIB (si prélèvement)
- PAI (à fournir avec la fiche sanitaire)

**En 2025 - 2026, j'inscris mon enfant pour la première fois.
Je dois compléter le dossier Enfance, en fournissant
Les documents suivants :**

- ☐ L'attestation de quotient familial CAF/MSA datant de moins de 3 mois ou avis d'imposition pour les non allocataires

(En l'absence de ces informations, le tarif maximum sera automatiquement appliqué jusqu'à la production des pièces demandées, et ce, sans effet rétroactif)

- ☐ Copie du carnet de vaccination
- ☐ Attestation d'assurance, responsabilité civile
- ☐ Attestation d'employeur des deux parents
- ☐ Autorisation de droit à l'image
- ☐ En cas de séparation : copie du jugement ou justificatif pour une séparation ou un divorce
- ☐ Coupon réponse du règlement de fonctionnement rempli et signé, à télécharger sur medoc-cpi.fr
- ☐ Livret de famille
- ☐ Document RGPD

➤ Pour les vacances d'été, date de dépôt au plus le tard le **12 juin 2025**

➤ Pour la rentrée scolaire de septembre, date limite de dépôt avant le **14 août 2025**